

Image not found or type unknown



Carte de séjour ou la nationalité française

Par **Lily**, le **14/11/2012** à **06:31**

Bonjour,
Je suis étrangère, mon défunt mari était français, notre fils est français et fait ses études en France. J'ai perdu mon mari soudainement de crise cardiaque. Nous avons perdu notre société. Maintenant il faut que je vienne travailler en France pour entretenir mon enfant, comment je pourrais obtenir la régularisation en France pour travailler, payer les impôts et les cotisations pour assurer ma vieillesse et l'avenir de mon enfant?

Par **spadotto**, le **28/11/2012** à **13:05**

je refait ma carte d'identité on me demande la copie du décret de naturalisation française ou doit je le demande